



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 710 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT l'engagement du Québec d'accorder la priorité à la réduction de production de matières résiduelles, sur la base du principe des 3RV-E;

CONSIDÉRANT QUE le suremballage des produits alimentaires au Québec constitue un obstacle majeur à la réalisation de cet objectif;

CONSIDÉRANT QUE le suremballage des produits alimentaires constitue une réalité pour la plupart des Québécois;

CONSIDÉRANT l'utilisation abusive de polystyrène dans les épiceries québécoises et sa persistance prolongée dans nos environnements en raison de son caractère traditionnellement non biodégradable,

CONSIDÉRANT les multiples enjeux liés à la réutilisation du polystyrène, limitant ainsi sa récupération efficace;

CONSIDÉRANT les nombreuses alternatives actuellement disponibles, à la fois facilement recyclables et biodégradables;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- Que des mesures concrètes soient prises pour mettre un terme au suremballage des produits alimentaires dans les épiceries québécoises, dans une optique de réduction des déchets à la source;
- Que le polystyrène actuellement employé de façon abusive dans nos épiceries soit remplacé par des matières à la fois facilement recyclables et biodégradables.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Martine Ouellet, députée de Vachon

07/06/2016

Date de signature de l'extrait